LES ARCHERS DE L'AUBANCE

et

La Ligue des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

Ont le plaisir de vous inviter à la

3ème étape de la Division Régionale Excellence

dimanche, 2 juillet 2017

Horaires :	
8 h 30	Ouverture du greffe
8 h 45	Inspection du matériel
9 h 00	Echauffement de 30min
9 h 30	Début des tirs

	Pause 1 heure

Lieu :
La compétition se déroulera :
Stade de Football des Varennes
49610 MURS ERIGNE
Latitude 0.55499000/Longitude 47.40191000
Tel 02.41.91.91.02 06.61.12.62.86 Mail jpmpiton@laposte.net

Récompenses :
Une coupe à la 1ère équipe de chaque catégorie à l'issue de la 3eme étape

Important :
Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence, avec autorisation parentale signée pour les mineurs. Tenue d'équipe et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums. Les équipes de clubs sont inscrites pour la saison de DRE et affichées sur le site internet: http://www.arc-paysdelaloire.fr possibilité d'ouvrir la compétition en fonction des places disponibles après inscription définitive de tous les archers qualifiés

Modalités :
Blasons suivant réglementation FFTA

Qualifications :
Rythme de tir en AB/CD ou ABC en fonction du nombre de cibles
2 fois 6 volées de 6 flèches

Informations :
Restauration sur place possible (sandwich, boissons,...)

Phases éliminatoires et finales :
Suivant réglementation FFTA

Ligue des Pays de la Loire de Tir à l'Arc
Maison des Sports - 44, rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES Cedex 4
Tél. : 02 40 46 30 84 - Mail : secretariat@arc-paysdelaloire.fr